

Bulletin d'inscription (formation continue)

École d'été internationale de la francophonie
en sciences de l'information

EBSI, Université de Montréal, 3-28 juillet 2017

Nom : _____ Prénom : _____

Institution : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Tarifs (cochez la case appropriée)

(Veuillez noter que les taxes (TPS-5% et TVQ-9,975%) seront ajoutées à votre facture)

Pays du Nord

Tarifs Pays du Sud

A/ Au cours *Marketing et publics* :

a. À la totalité du séminaire (10 jours : 3-14 juillet) :

Membre ASTED ou AIFBD 450\$ 225\$

Non-Membre ASTED ou AIFBD 650\$ 450\$

b. Au module «Accueillir les publics et gérer leurs espaces (3 jours : 5-6-7 juillet) :

Membre ASTED ou AIFBD 250\$ 125\$

Non-Membre ASTED ou AIFBD 425\$ 225\$

c. Au module «Communiquer avec les publics» (4.5 jours : 10-14 juillet) :

Membre ASTED ou AIFBD 350\$ 150\$

Non-Membre ASTED ou AIFBD 475\$ 250\$

B/ Au cours *Gestion d'un projet de numérisation* :

Totalité du séminaire (10 jours : 17-28 juillet) :

Membre ASTED ou AIFBD 450\$ 225\$

Non-Membre ASTED ou AIFBD 650\$ 450\$

MODALITÉS DE PAIEMENT

Par chèque à l'ordre de ASTED inc. :

Établir le chèque au nom de ASTED inc. et le poster au 2065, rue Parthenais #387, Montréal (Québec) H2K 3T1 accompagné d'une copie de ce bulletin d'inscription.

Paiement par carte de crédit :

Cartes acceptées : Visa MasterCard

Montant + Taxes (TPS et TVQ) : _____

J'autorise à prélever sur ma carte de crédit numéro : _____

Date d'expiration : ___ / ___

Code de sécurité : _____

Nom du titulaire sur la carte : _____

Signature du titulaire : _____

Afin de réserver votre place, vous devez faire parvenir ce bulletin d'inscription par courriel après l'avoir numérisé à Réjean Savard (rejean.savard@umontreal.ca).

***** Veuillez noter que les places sont limitées et seront attribuées selon l'ordre de réception des bulletins d'inscription. *****

Modalités de remboursement

- Sept (7) jours ouvrables ou plus avant l'activité de formation : remboursement en totalité.
- Moins de sept (7) jours ouvrables avant l'activité de formation : Remboursement moins 30% ou facturation de 30% des frais d'inscription, selon le cas
- En cas d'absence non signalée selon les délais prescrits ci-dessus. Aucun remboursement ou facturation en totalité, selon le cas.